

Etudes	Métiers
Emploi	Formation
Vie pratique	Loisirs, Sports
Vacances	Etranger



Hôtesse de l'air et steward



L'hôtesse de l'air et le steward ont le statut de « personnel navigant commerciaux » (PNC). Ils accueillent les passagers à bord de l'appareil, s'assurent de la sécurité et du bon déroulement du vol sous la responsabilité du commandant de bord. Cependant, ce métier requiert certaines conditions d'embauche.

Etudes et diplômes

➔ Condition s'accès aux métiers d'Hôtesse de l'air et de Steward :

- avoir au minimum un niveau bac
- avoir la nationalité française ou être ressortissants de l'Union européenne
- être âgés de 18 ans au minimum au moment de l'entrée en formation.
- À noter : une maîtrise trop approximative de l'anglais est la première raison d'échec. Une expérience professionnelle commerciale, hôtelière ou de service à l'étranger est fortement appréciée.
- détenir le CCA (Cabin crew attestation) délivré à l'issue d'une formation payante d'au moins 140 heures. Obligatoire, cette dernière est dispensée dans un organisme agréé par la Direction générale de l'aviation civile



ACTUEL CRIJ Réunion

Camas Formation

30 rue André Lardy
Les Cuves de la Mare
Bâtiment A1 – premier étage
97438 Sainte-Marie
Tel : 02 62 72 95 68
Courriel : camasrun@camasformation.fr
Web : <http://www.camasformation.fr/>

CEMPN Réunion

Service Médical Base aérienne 181
rue Georges Guynemer
97438 Sainte-Marie
(dans la zone aéroportuaire Roland Garros)
Tel : 02 62 93 15 53

Aero School

74 Avenue Roland Garros
97438 Sainte-Marie
Tel : 01 55 69 19 30
Courriel : contact@aeroschool.fr
Web : <http://aeroschool.fr/>



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©

